

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

### EHPAD Maison Sainte-Anne - Jard-sur-Mer

**du vendredi 10 septembre 2021**

---

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se sont réunis le vendredi 10 septembre 2021 à 15 heures à la Maison Sainte-Anne :

Présents : Mme Charié Jeannine, Mme Larnaud Marie, M. Bernard Georges, M. Charles Saffrey (représentants des résidents), Mme Blanchard (présidente de l'association Maison Sainte-Anne), Mme Guédon Stéphanie (représentante des salariés), Mme Chauvel Roselyne (directrice).

Invitée : Mme Nicole Ravon fille de Mme Trutaud

#### **1– Animations par Adeline Roy :**

Adeline Roy commence son intervention par un bilan de l'été : depuis le 4 juin des temps d'échange ont lieu tous les quinze jours avec une dame nouvelle bénévole. Le loto est également relancé depuis le 30 juin à la grande satisfaction des résidents. Deux pique-niques ont été organisés (St-Vincent, Moulin de Landes). De même il y a eu des repas à thème de proposés : barbecues, repas breton, soirée moules/frites, repas fête de la mer. Ce fut l'occasion de profiter des barnums installés à l'extérieur. Des sorties ont eu lieu à l'aquarium, au Puy du Fou, aux jardins de Loriot et au spectacle équestre de Grosbreuil. Deux chanteurs sont venus animer un après-midi avec des chansons de Bourvil.

Pour les semaines et les mois à venir sont prévus : le repas restaurant le 14 septembre, des ateliers crêpes et gaufres, le retour du ciné-gourmand, la balade des aînés qui aura lieu sur le port de Jard le 7 octobre, la semaine du goût avec un atelier à l'aveugle, une exposition en novembre sur les vendanges. Si la situation sanitaire le permet, il est envisagé un spectacle inter-établissement et une comédie musicale prévue le 21 octobre à La Mothe Achard. De même, la famille Masselis viendra en novembre faire découvrir leur aventure à cheval dans la Creuse. Bien sûr, nous fêterons l'arrivée du Beaujolais nouveau ! Et la soirée tartiflette sera de retour !

Il est souligné la volonté de tenter de n'oublier aucun résident pour les animations et de prendre en compte la diversité des attentes. C'est complexe à gérer mais Adeline Roy est soucieuse de cela. Les membres du Conseil le reconnaissent.

#### **2– Evolution situation COVID :**

Mme Chauvel questionne de nouveau les membres du Conseil de la Vie Sociale sur les nouvelles mesures mises en place afin de savoir si elles

sont bien comprises et acceptées (jours et horaires de visite, nombre de personnes, etc.). C'est d'autant plus vrai désormais avec la mise en place du passe-sanitaire : il est malheureusement arrivé de renvoyer des personnes qui n'avaient pas des documents actualisés. La réponse des personnes présentes est affirmative car le contexte est bien compris. Il s'agit de préserver aussi le retour à une vie un peu plus normale. C'est d'autant plus vrai que des ehpad de proximité ont été touchés par le virus durant l'été avec plusieurs dizaines de personnes touchées tant parmi les résidents que le personnel.

### **3 – Loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire :**

La loi du 5 août 2021 n° 2021-1040 précise les obligations de l'établissement quant au respect du passe-sanitaire d'une part et celle de l'obligation vaccinale des salariés d'autres part. Tant pour la présidente de l'association que la directrice, il y a une obligation de sécurité, administrative et pénale. L'établissement doit donc contrôler la situation des visiteurs dans la mesure où ils sont en relation avec les résidents.

### **4 – Contexte estival à Sainte Anne :**

L'été a été très compliqué avec de nombreux arrêts maladies en soins, (jusqu'à quatre personnes absentes en même temps dans le même service). Cela s'est perpétué pendant trois mois. Il était impossible de trouver des remplaçants par l'intérim. Ce fut donc difficile à gérer et cela a généré de la fatigue. Mme Chauvel demande si les résidents se sont aperçus de ces difficultés. La réponse est négative. C'est une vraie satisfaction car l'équipe a su protéger les résidents. Elle peut en être remerciée. Mme Chauvel précise qu'actuellement, l'établissement recherche à la fois un infirmier, un aide-soignant et un agent de service hôtelier. Un établissement de proximité est en recherche de plusieurs infirmiers.

### **5 – Projet d'extension :**

Mme Blanchard indique que les travaux sont toujours à l'arrêt dans l'attente de la définition des limites de la propriété riveraine. La conciliation n'a pas abouti entre Mme Surville et la congrégation. Une audience est fixée au tribunal judiciaire des Sables d'Olonne le 20 septembre 2021.

L'architecte et les entreprises sont également dans l'attente car, sur les recommandations d'un avocat, il est fortement déconseillé de commencer la construction.

### **6 – Actualités Fédération Alliance Mormaison :**

L'Assemblée générale s'est déroulée le 29 juin à La Roche-sur-Yon. Le travail sur la mise à jour du projet associatif se poursuit. A l'occasion de sa réécriture, la charte à l'origine du regroupement des établissements est reprise dans le document.

Un groupe de travail sur l'accompagnement spirituel se met en place. Il ne s'agit pas de remplacer les sœurs mais plutôt de faire vivre le projet associatif dans son esprit, d'entretenir ou renouveler certaines formes d'actions. C'est à grand regret que Mme Blanchard souligne également que, compte-tenu de leur âge, les sœurs de la congrégation quitteront les conseils d'administration de chaque association de la Fédération en juin 2022.

#### **7- Assemblée générale de l'association Maison Sainte Anne :**

Elle se déroulera le 16 septembre à la Petite Salle des Ormeaux. Seuls les adhérents y sont conviés dans le respect des règles sanitaires qui nous sont imposées.

#### **Questions diverses :**

Restauration : Le chef de cuisine Frédéric cède son poste pour travailler dans le milieu scolaire pour Restoria. Il reviendra cependant pour assurer des remplacements notamment pendant les périodes de vacances scolaires. C'est donc Emmanuel qui est arrivé comme nouveau chef de cuisine. De même, une salariée de Restoria qui refusait la vaccination contre la Covid a démissionné. Mme Chauvel souligne que durant l'été, il y a eu des problèmes de livraison qui n'ont pas permis de réaliser, comme prévu initialement, certains menus (produit non livré ou livraison non conforme). Des adaptations ont dû être envisagées.

Agence Régionale de la Santé : aides à l'investissement du quotidien : Dans le cadre du Ségur de la Santé, une nouvelle mesure « Investissements du quotidien », vise à "apporter des améliorations concrètes et rapides au bénéfice des professionnels et des résidents" en ciblant "le financement des besoins en équipements et petits matériels. L'établissement peut candidater à hauteur de 15 000 € (sans certitude quant à la réponse définitive). Pour cela, il est demandé l'aval des représentants du Conseil de la Vie Sociale car un procès-verbal doit être transmis. Bien évidemment, les membres du Conseil entérinent cette démarche.

La prochaine réunion aura lieu en décembre 2021.

La présidente de l'association :